

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2012)
Heft: 37

Artikel: Pascal Couchepin et ses trois vérités
Autor: Couchepin, Pascal
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-831535>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pascal Couchepin et ses trois vérités

L'ancien conseiller fédéral était l'invité du récent salon Questions d'âge, à Bulle. Brillant politicien, il est aussi redevenu un citoyen lambda qui n'a pas sa langue dans sa poche.

La langue de bois des politiciens, il ne la pratique pas. Avec sa carrure de géant, son humour féroce et sa faconde, Pascal Couchepin, 70 ans, a captivé le public venu l'entendre à Bulle, dans le cadre du salon Questions d'âge, le mois dernier, à l'invitation de la Banque cantonale de Fribourg. Découvrez les meilleurs moments de cette rencontre où l'ancien président de la Confédération s'exprime sans détour.

La retraite

Depuis que je suis à la retraite, je me suis intéressé au vocabulaire et me suis demandé comment ce mot se dit en différentes langues. En anglais, «*retirement*», en allemand, «*Ruhestand*», ce qui veut dire repos. Et puis il y a un peuple, qui m'a toujours impressionné, ce sont les Espagnols qui parlent de «*jubilación*»!

Je me dis que ce n'est pas totalement une surprise si ce peuple, qui utilise le terme «*jubilación*» pour quitter le marché du travail, rencontre quelques problèmes économiques supplémentaires... C'est aussi notre vision de la société, de la vie, qui engendre les conséquences pratiques. Historiquement, la retraite est une invention moderne.

Autrefois, nous lisions des histoires morales qui avaient pour but de pousser la société à traiter les anciens de manière correcte, parce tout un chacun serait un jour ou l'autre confronté au même sort. J'ai toute ma vie été impressionné par un texte que j'avais trouvé dans le livre de lecture de l'école valaisanne, qui était très moralisatrice à l'époque. C'est l'histoire d'un père qui était fatigué de s'occuper du grand-père. Il avait décidé de le chasser de la maison, parce qu'il le jugeait comme une charge trop lourde. Il dit à son fils d'aller chercher une couverture pour son aïeul. Le petit garçon revient et coupe la couverture en deux. Le père scandalisé gronde son fils: «Je ne t'ai pas demandé de couper la couverture en deux, mais de la donner à ton grand-père.

Pourquoi l'as-tu coupée?» Et l'enfant de répondre: «Parce que la deuxième moitié est pour toi!»

La retraite à 65 ans ne découle pas d'un droit divin. A l'époque où elle a été fixée, l'espérance de vie était supérieure de deux ans et demi à cet âge-là. Quand l'AVS est entrée en vigueur, elle était de sept ans. Aujourd'hui, c'est environ 20 ans et elle augmente encore d'un an tous les cinq ans. Ce sont ces considérations qui fondent toutes les discussions que l'on a désormais sur la sécurité du système de retraite.

L'AVS a bien résisté face à l'augmentation de l'espérance de vie, pour plusieurs raisons: nous avons connu la croissance économique; elle est basée sur une répartition où ceux qui gagnent leur vie travaillent pour les anciens; il y a eu davantage de salariés avec l'arrivée des femmes sur le marché de l'emploi, ainsi que l'immigration qui fait que les systèmes sociaux sont plus ou moins en bonne santé en Suisse. Mais ce n'est pas éternel. Idem pour les autres sources de financement comme l'impôt sur le tabac, dont l'apport reste fragile. J'avais à ce propos des disputes insolubles avec mon collègue Hans-Rudolf Merz – moi qui pense qu'il n'y a rien de positif à consommer de l'herbe à Nicot, contrairement au vin que l'on peut boire avec intelligence... Je voulais qu'il m'alloue un montant fixe chaque année et non prélevé sur la recette du tabac.

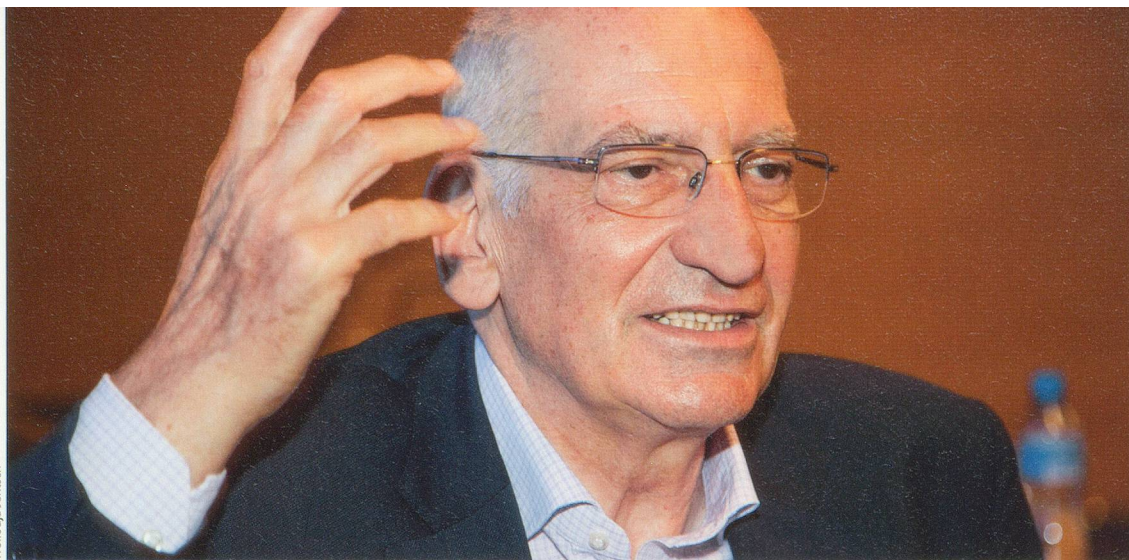
Il ne faut en réalité pas s'affoler. Nous constituons une génération heureuse qui verra probablement les systèmes sociaux lui survivre. Pour les suivants, hélas, cela risque d'être plus difficile. Mais je crois aussi que c'est l'une des responsabilités de la démocratie que de réussir à se projeter dans trente ou cinquante ans. Nous rencontrerons d'ailleurs les mêmes inquiétudes pour l'environnement.

Une des victoires, dans notre pays, est d'avoir réussi à éradiquer la pauvreté chez les personnes âgées. Il reste encore des îlots liés à des circonstances extraordinaires que la loi ne peut résoudre et c'est heureusement, ou malheureusement, qu'il existe



« En matière de santé,
j'arrive à un âge où je
n'ai pas la liberté de
choix. C'est une farce »

Pascal Couchepin



«La retraite à 65 ans ne découle pas d'un droit divin.» Pour l'ancien conseiller fédéral, pas de doute: l'AVS devra fatalement évoluer et s'adapter à une espérance de vie toujours plus longue.

l'assistance publique pour ce faire. Sans oublier les complémentaires qui donnent plusieurs milliers de francs d'aide par année pour le logement et l'assurance maladie.

La liberté individuelle

Je préfère appeler la retraite, la liberté. En effet, le terme de retraite a quasiment une connotation érotique... On utilise le mot «retrait» dans le langage sexuel. Comprenez que je lui préfère donc le mot «liberté».

La liberté, pour moi, ce n'est pas celle d'un cabri au printemps. Par les temps qui courent, lorsque je lis des lettres de lecteurs et autres courriers, j'ai l'impression que pour certains, il s'agit de faire n'importe quoi n'importe comment, à l'instar de l'animal que l'on sort enfin du corral. Non! La liberté est une valeur liée à la personne humaine. Elle est la volonté d'être maître de son destin. Elle se bâtit sur la fidélité de ce que l'on a déjà vécu, mais avec quelques nuances, qui sont précisément l'avantage de cette période de la vie. Je pensais à cela tout à l'heure, sur le chemin, en me disant qu'il y a quelques années, j'aurais dû porter une cravate pour venir vous parler, alors qu'aujourd'hui, par une belle journée ensoleillée, cet accessoire n'est plus important.

Mais, attention, ce n'est pas parce que la liberté matérielle est acquise dans notre pays que les gens sont libres. Il ne faut pas se crisper sur son magot, ni se sentir coupable ou anxieux de posséder quelques biens, une attitude qui nuit aussi au sentiment de liberté. De toute façon, les bourses s'effondrent vers deux ou trois heures le matin, lorsque l'on est endormi... Et au réveil, ce sont bien quelques maux d'arthrose qui nous font d'abord souffrir et la vie reprend! Je crois qu'il faut développer une discipline pour acquérir une certaine liberté à l'égard des avoirs.

Je pense aussi à la liberté par rapport à son corps et à l'inéluctable réflexion par rapport à l'assurance maladie. Tout augmente et c'est inévitable dans la mesure où le prolongement de la vie fait que l'on est de plus en plus enclin à la polymorbidité. Mon col-

lègue Merz, qui a travaillé chez Schmidheiny, a été confronté aux malades de l'amiante. Il me disait que le pays où il n'avait rencontré aucune revendication était le Brésil, parce que les employés étaient tous morts, en raison d'une espérance de vie très limitée, avant de développer une maladie liée à ce matériau... Notre société, au contraire, va connaître un nombre croissant de maladies dégénératives dues au grand âge. Je voterai «oui» aux réseaux de soin.

J'arrive à un âge où je n'ai pas la liberté de choix, c'est une farce. Mon médecin vient de prendre sa retraite et je suis bien obligé d'aller chez son successeur, un homme très bien. C'est aussi le cas quand il y a un seul docteur pour toute une région. Personne ne demande la liberté de choix de son thérapeute quand il va à l'hôpital, alors que c'est le moment le plus crucial de la vie d'un patient. L'assurance maladie restera un problème politique auquel il est nécessaire de s'intéresser avec un esprit critique, un esprit de liberté. A noter aussi que 80% des coûts d'une personne en matière de santé sont liés aux six derniers mois de vie.

Le suicide assisté

Une société, qui a le devoir moral de soutenir la vie, et non la mort, doit être capable de faire face aux soins, sans exagération. J'attends des miens qu'ils me laissent «aller» sans acharnement thérapeutique. Personnellement, je suis complètement opposé à Exit.

Dans le canton de Vaud, Exit a voulu imposer la mise à disposition d'assistance au suicide en EMS. Je crois que cette problématique ne devrait pas être fixée dans la loi. Chacun a non pas le droit, mais la liberté de mettre fin à ses jours. De plus, si l'on a un droit, l'Etat a alors l'obligation de concrétiser son exercice. Or si c'est une liberté, l'Etat laisse faire ce que l'on veut de son existence... C'est une question de civilisation. Si l'Etat considère qu'il doit fournir aux citoyens les moyens d'en finir, c'est un signe terrifiant. Il faut au contraire renforcer les soins palliatifs pour accompagner les patients, dont les perspectives sont réduites, mais dans un projet de vie...